



Cahier des charges

AASO

E-mail : Non défini

Site web : En cours d'élaboration

Tél. : 0670757829

64 Avenue de bordeaux

Toulouse

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DES ACTIONNAIRES	3
Noms des actionnaires	
Aperçu financier	
Perspectives d'avenir	
COMMUNICATION	4
Communication de l'entreprise	
FONCTIONNEMENT	5
NOTES COMPLÉMENTAIRES TECHNIQUES	6

MESSAGE DES ACTIONNAIRES

Noms des actionnaires :

A la demande de la Société Générale, voici les noms des actionnaires et leurs apports réels :

- Pierre Ilomani Co-fondateur (8000 € 2 droits de vote)
- Alexandre Lechauve Co-fondateur (8000 € 2 droits de vote)
- Hermann Marc Intervenant IT (4000 € 1 droit de vote)

Il a été décidé par les 2 associés que Mr Hermann en échange de la création des sites web bénéficiera de 20% du capital de l'entreprise.

Aperçu financier

L'entreprise va se doter des éléments suivants :

- D'un Véhicule (vignette CRIT'AIR 1 ou 0).
- D'un site web vitrine qui sera hébergé chez Ovh.
- D'un site web pour les collaborateurs qui servira aux collaborateurs pour rapporter leurs passages , ainsi que les photos obligatoires.
- Achat de matériel de bureau.
- Achat de matériel technologique.

Entreprise en cours de création

Perspectives d'avenir

Après test et validation de l'application réalisée par Hermann Marc, l'entreprise sera immatriculée aux RCS

L'entreprise démarchera les agences immobilières, les syndicats de copropriété, les entreprises locales, ainsi que les particuliers.

COMMUNICATION :

La communication externe sera assurée par le site vitrine (réalisé par Mr Hermann). et par le démarchage de Mr Ilomani.

La communication interne se fera par l'intranet (site collaborateurs)

Mr Ilomani se chargera du démarchage dans les départements 31 - 11 - 34.

Mr Lechauve n'a pas de fonction dans l'entreprise car il a un autre travail à côté.

Mr Hermann sera chargé de l'entretien la modification et le maintien à jour des applications de l'entreprise, ainsi que son matériel IT.

FONCTIONNEMENT :

Dans une certaine mesure (en cas de problème avec un collaborateur ou oubli) il sera demandé aux actionnaires (en fonction de leurs disponibilités) de se rendre chez les clients en effectuant eux même les prestations.

Les compétences de l'entreprise ne se substitue pas aux forces de l'ordre.

L'entreprise est là pour empêcher que les biens qui lui sont confiés ne soient squattés.

En cas de vol ou dégradations en flagrant délit, l'entreprise n'est pas habilitée à intervenir elle-même, elle a pour obligation de faire appel aux forces de l'ordre, et au cas, d'accord avec l'assureur le contacter et , l'assureur enverra ou pas un agent de sécurité (de son choix) :

La procédure est la suivante :

- Le client prend contact avec l'entreprise (nous).
- Nous déterminons avec le client ses besoins.
- Nous définissons le prix avec le client.
- Nous établissons un devis sans engagement.
- Une fois signé, le client paye 30% de la prestation.
- Le client nous confie un double des clés et peut partir en vacances, ou voyage, ou vaquer à ses obligations.
- Nous effectuons la prestation comme convenu.
- A la fin de la prestation le client paye le solde de la facture, en échange du solde, lui est remis le dossier contenant les preuves de passages et autres documents défini dans le contrat, ainsi que les clés du bien.



NOTES COMPLÉMENTAIRES TECHNIQUES

LE SITE VITRINE SE COMPOSERA DE 4 PAGES

Le site sera hébergé sur un « plan perso » chez ovh

Les 4 pages seront statiques, aucune informations ne sera demandée par le site et aucun cookies ne sera créé sur l'appareil client.

En respect de la RGPD.

LE SITE COLLABORATEUR SERA COMPOSE DE LA FACON SUIVANTE

Une page de connexion, pour les collaborateurs de l'entreprise

Une fois identifié, *une page Dashboard* affichera le nom du collaborateur ainsi que la liste des clients dont il a la charge.

Le collaborateur devra choisir son client dans la liste .

Une nouvelle page s'affichera avec un formulaire pour télécharger les photos, pour indiquer l'heure de passage exacte, ainsi que le commentaire, s'il y a lieu d'en mettre

Le collaborateur validera la page, et retournera sur la page dashboard

Une messagerie simplifiée sera intégrée à la page Dashboard permettra aux collaborateurs de communiquer entre eux.



Les maquettes des 2 sites seront soumises à Mr Ilomani pour validation, avant le début de la création des sites.

Un suivi sera fait, le premier vendredi et troisième vendredi de juin 2022 pour validation et modifications éventuelles.

Le mise en ligne, pour test devra être réalisée la 4^e semaine de juin 2022

La mise en production devra être réalisé le 27 juin 2022

Mr Hermann étant actionnaire aucune pénalité de retard ne sera demandée en cas de retard.